

Réunion du 3 octobre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) : Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

**N° CP/2011/712 - Construction de logements sociaux - 1323
Agrément pour des opérations financées en prêt social de location-accession (PSLA) au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la SARL "Foncière ASPEE" des agréments en vue de la construction en prêt social de location-accession (PSLA) :

- de six logements dans le Domaine du Grand Ried à SUNDHOUSE
- de quatre logements dans la Résidence "Les Pléiades" à WALBOURG
- de trois logements dans le Domaine de la Galise à DETTWILLER
- de deux logements dans la Cour des Vignerons à EPFIG.

Elle approuve par ailleurs la convention-type pour l'agrément en vue de la construction, au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R. 331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, de logements neufs faisant l'objet d'un contrat de location-accession, ainsi que la convention-type précisant les engagements réciproques dans le cadre d'une opération de PSLA.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à intervenir sur cette base entre la SARL "Foncière ASPEE" et le Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111003-60479-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/10/11